

CONTACT :

MAIRIE DE RENNES
DIRECTION POLICE MUNICIPALE ET DOMAINE PUBLIC
UNITÉ DROITS DE PLACE
PLACE DE LA MAIRIE – CS63126
35031 RENNES CEDEX
TÉLÉPHONE : 02.23.62.15.02
MAIL : dmpdp-odp@ville-rennes.fr

**DEMANDE DE TRANSMISSION
D'AUTORISATION DU DOMAINE PUBLIC DANS
LE CADRE DE LA LOI PINEL**

Personne qui arrête son activité :

NOM :	Prénom :
Nom de l'entreprise :	n° de siret
Adresse :	
Code Postal :	Ville:
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Mail :	Activité :

Personne qui envisage de reprendre les emplacements :

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville:
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Mail :	Activité :
<input type="checkbox"/> Entreprise créée :	ou <input type="checkbox"/> Entreprise en cours de création :
<u>Si entreprise créée :</u>	
Nom de l'entreprise :	n° de siret
Adresse :	
Code Postal :	Ville :

Liste des emplacements pour lesquels une transmission est sollicitée :

Nom du marché	Métre	Date de titularisation

Documents à transmettre à la Ville de Rennes :

1. Lors de la demande

Projet de cession de fonds signé des deux parties mentionnant notamment :

- le prix de cession du fonds de commerce,
- le nom du vendeur avec la date et la nature de son acte d'acquisition (origine de propriété) et le prix de cette acquisition pour les éléments incorporels, les marchandises et le matériel,
- l'état des privilèges et nantissements,
- le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation des 3 derniers exercices (*ou depuis le début de l'exploitation si la durée de possession est inférieure à 3 ans*).
- Pièces justificatives d'activités du vendeur et du repreneur

2. Après accord de principe de la Ville

- Un acte de cession définitif conclu entre les deux parties
- Une preuve d'une publication au BODACC (bulletin officiel des annonces civiles et commerciales)
- Pièces justificatives d'activité :
 - Extrait kbis de moins de 3 mois
 - Assurance responsabilité civile professionnelle permettant l'exercice sur le domaine public
 - Carte de commerçant ambulant
 - Cerfa 13984 " Déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale"

La transmission des autorisations d'occupation sera validée exclusivement après réception de l'ensemble des pièces justificatives sus mentionnées

Date de cessation et de reprise souhaitées :

Dès réception du dossier complet, la Ville dispose d'un délai de deux mois, pour se prononcer sur la transmission de l'autorisation.

Date de cessation souhaitée :

Date de reprise souhaitée :

Les transmissions d'autorisation ne prennent effet qu'à chaque 1er du mois.

Informations que la Ville de Rennes souhaite porter à votre connaissance :

La sécurité et la propreté étant l'affaire de tous, en devenant titulaire, les commerçants s'engagent notamment à :

- transmettre avant le 28 février de chaque année, leurs pièces justificatives d'activités
- à respecter scrupuleusement les horaires de début, de fin de vente et d'évacuation du marché
- à assurer le rangement de leurs déchets tout au long du marché conformément aux préconisations de la Ville (pour plus de renseignement, consulter l'arrêté de portée générale relatif aux marchés de plein air ou se rapprocher des agents placiers)
- à payer les droits de place dans le délai imparti au trésor public
- à vendre exclusivement les marchandises pour lesquelles ils disposent d'une autorisation
- à déclarer tout changement aux droits de place (changement de société, de coordonnées...)

Cas particulier de la Halle des Bouchers et de la Criée – marché central :

- tout aménagement technique des étals doit faire d'une validation préalable des services techniques de la Ville de Rennes.
- chaque année, la Ville de Rennes procédera au contrôle des installations électriques à la suite duquel et le cas échéant, le titulaire sera chargé d'assurer la mise en conformité

Liens vers les arrêtés réglementant les marchés :

<https://metropole.rennes.fr/vendre-sur-les-marches-rennais> (voir dans les documents à télécharger)

Personne qui arrête son activité Date : NOM Prénom : Signature :	Personne qui envisage de reprendre le(s) emplacement(s) Date : NOM Prénom : Signature :
---	--